

## DU PIP 5 (2026-2027)

### ACTIVITÉS PRIORITAIRES

## **OBJECTIF RÉGIONAL 1**

### **Les communautés océaniennes voient leur résilience au changement climatique renforcé**

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
<b>RO1.1</b> <b>Renforcer la capacité des Membres insulaires océaniens à encadrer, prioriser et gérer, au niveau national, l'adaptation au changement climatique (ACC), l'atténuation (EDN) et la réduction des risques de catastrophes (RRC), en vue d'accomplir leurs objectifs nationaux en termes d'environnement et de développement, et de satisfaire à leurs obligations volontaires et légales en vertu des accords conclus aux niveaux régional et international.</b>	<b>RO1.1.0</b> Capacité renforcée des membres des îles océaniennes afin de gérer les programmes CCR nationaux (ACC, développement à faible intensité de carbone, CDN, réduction des risques de catastrophes) pour réaliser les objectifs en matière de développement dans le cadre d'accords internationaux régionaux et internationaux	<b>RO1.1.1:</b> Au moins 7 PICT ont bénéficié d'un soutien pour élaborer et/ou réviser des politiques/législations/plans stratégiques visant à renforcer la résilience au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir 3 pays insulaires du Pacifique dans la mise en œuvre de leurs demandes de CDN dans le cadre de l'assistance de la phase 3 du NDC Hub, de juillet 2022 à août 2023 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Tuvalu - Recrutement d'un consultant pour développer le référentiel de données sur les GES de Tuvalu ;</li> <li>Nauru - Recrutement de 2 consultants distincts pour les 2 demandes de NDC soumises au NDC Hub ;</li> <li>Samoa - Recrutement d'un consultant pour une demande de NDC et financement d'activités agroforestières pour leur deuxième demande.</li> </ul> </li> <li>S'associer à des institutions de recherche pour organiser des webinaires sur les derniers rapports du GIEC (ClimSA / PCCC)</li> <li>Fournir une réponse rapide aux pays insulaires du Pacifique par l'intermédiaire de Tomai Pacifique sur les questions de résilience au changement climatique</li> <li>Soutenir 14 PEIDP dans les négociations avant, pendant et après les COP de la CCNUCC et les réunions connexes (DFAT – ICCE)</li> <li>Informier et mettre à jour le Groupe de travail du Partenariat pour la résilience du Pacifique sur les activités pertinentes et applicables du PROE qui contribuent à la mise en œuvre des actions et des objectifs du FRDP</li> </ul>
	<b>RO1.1.2 :</b> Intégration des considérations relatives aux RCC dans les plans de développement opérationnel au niveau national dans 7 PICT	<b>RO1.1.2 :</b> Intégration des considérations relatives aux RCC dans les plans de développement opérationnel au niveau national dans 7 PICT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir au moins trois pays insulaires du Pacifique dans la mise en œuvre de leurs plans et/ou programmes nationaux d'adaptation (PNG, Kiribati) et/ou de leur processus national de planification de l'adaptation (EFM, Niue).</li> </ul>
	<b>RO1.1.3 :</b> Au moins 50 % des représentants des PICT formés dans les programmes de renforcement des capacités de RCC sont des femmes	<b>RO1.1.3 :</b> Au moins 50 % des représentants des PICT formés dans les programmes de renforcement des capacités de RCC sont des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités liées à la RCC dans 21 PICT (mode de prestation en présentiel, virtuel, hybride) (PCCC)</li> <li>Élaboration d'un plan de durabilité pour le renforcement des capacités par l'intermédiaire du CCPC</li> </ul>
	<b>RO1.1.4 :</b> Au moins 10 pays océaniens sont soutenus pour renforcer les capacités de communication, de plaidoyer et de partage d'informations sur la résilience au changement climatique	<b>RO1.1.4 :</b> Au moins 10 pays océaniens sont soutenus pour renforcer les capacités de communication, de plaidoyer et de partage d'informations sur la résilience au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Base de données sur les technologies et techniques d'adaptation et d'atténuation développées pour le PCCC</li> </ul>
	<b>RO1.1.5 :</b> Au moins 10 PICT ont été soutenus dans l'élaboration de produits d'information et le courtage de connaissances	<b>RO1.1.5 :</b> Au moins 10 PICT ont été soutenus dans l'élaboration de produits d'information et le courtage de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>Socialisation en cours de la note conceptuelle sur « Intensifier le soutien à l'application des connaissances climatiques dans le Pacifique » pour un soutien supplémentaire des partenaires, PMDP/ClimSA/PCCC</li> <li>Organiser un dialogue d'échange de connaissances et une collaboration Sud-Sud avec le Centre sur le changement climatique de la Communauté des Caraïbes (5C) - Projets NAP / PMDP / ClimSA / PCCC</li> </ul>
	<b>RO1.1.6 :</b> Les capacités d'au moins 7 pays insulaires du Pacifique ont été renforcées grâce à des pratiques, des outils et des technologies d'adaptation innovants pour relever les défis du changement climatique.	<b>RO1.1.6 :</b> Les capacités d'au moins 7 pays insulaires du Pacifique ont été renforcées grâce à des pratiques, des outils et des technologies d'adaptation innovants pour relever les défis du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement et prestation d'une formation en ligne sur le S&amp;E (PCCC)</li> <li>Développement d'une plateforme d'innovation en ligne pour relever les défis de développement liés au changement climatique (PCCC)</li> </ul>

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
<b>RO1.2</b> Réduire au minimum les pressions multiples sur les écosystèmes vulnérables des îles du Pacifique en mettant en œuvre des approches écosystémiques de l'adaptation au changement climatique, y compris des réponses à l'acidification des océans et à l'élévation du niveau de la mer, afin de maintenir la biodiversité et la fourniture de services écosystémiques qui soutiennent les moyens de subsistance et le développement durable	<b>RO1.2.0</b> Réduction des pressions multiples sur les écosystèmes vulnérables des îles du Pacifique par la mise en œuvre d'approches écosystémiques de l'adaptation au changement climatique, y compris les réponses à l'acidification des océans et à l'élévation du niveau de la mer, afin de préserver la biodiversité et la fourniture de services écosystémiques qui soutiennent les moyens de subsistance et le développement durable.	<b>RO1.2.1 :</b> Au moins 4 PICT intègrent des initiatives EbA dans leurs plans nationaux d'adaptation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'intégration des initiatives EbA dans les PAN (FSM, Niue)</li> </ul>
		<b>RO1.2.2</b> Au moins trois États insulaires océaniens mettent en œuvre des initiatives EbA dans des écosystèmes insulaires vulnérables en réponse aux impacts du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration du concept de l'appel à propositions de l'Initiative KIWA sur le renforcement de la résilience des communautés côtières au changement climatique dans les pays insulaires du Pacifique à l'aide des connaissances et pratiques traditionnelles (TKP) et de la protection de leurs composantes de biodiversité</li> <li>Phase de démarrage suivie de la mise en œuvre de la phase 2 du projet PEBACC+ (Adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes du Pacifique) financé par l'Initiative Kiwa. (IOE)</li> <li>Gestion écosystémique intelligente face au climat dans la province de Ra, Fidji, financée par le programme UE ACP SIDS Pacific BioScapes. (IOE)</li> </ul>
		<b>RO1.2.3</b> Au moins 14 PICT sont formés aux approches et/ou à la mise en œuvre de l'EbA.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre l'outil de planification d'action précoce locale (LEAP) pour des solutions de conservation communautaires afin de réduire la vulnérabilité humaine au changement climatique et à la pollution terrestre en Micronésie. (IOE)</li> </ul>
<b>RO1.3</b> Renforcer les capacités des services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) en matière de prévisions météorologiques, de systèmes d'alerte précoce, de projections à long terme et d'amélioration des services climatiques afin de soutenir la prise de décision et la coordination des membres par le biais du Conseil météorologique du Pacifique	<b>RO1.3.0</b> Optimisation des services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) en renforçant les capacités en matière de prévisions météorologiques, de systèmes d'alerte précoce, de prévisions à long terme et de services climatiques améliorés afin de soutenir la prise de décision et la coordination des Membres par le biais du Conseil météorologique du Pacifique.	<b>RO1.3.1 :</b> Au moins 7 PIC sont soutenus pour élaborer et/ou réviser des politiques, des législations et des plans stratégiques visant à renforcer les opérations des NMHS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration de la directive El Niño sur l'oscillation australe (ENSO) pour 4 pays (COSPPac)</li> <li>Aider 4 NMHS à mettre à jour les procédures opérationnelles standard pour inclure la modification de la directive ENSO (COSPPac)</li> <li>Adoption de la nouvelle stratégie PIMS (2026 – 2035)</li> </ul>
		<b>RO1.3.2 :</b> Au moins 10 pays insulaires du Pacifique ont mis en place des programmes de connaissances traditionnelles à l'appui du système national d'alerte précoce	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de programmes de savoirs traditionnels dans 3 pays insulaires du Pacifique (COSPPac/FVC-PNUE)</li> <li>Organiser une formation sur la collecte, le stockage et la surveillance des indicateurs de savoirs traditionnels météorologiques et climatiques pour au moins 10 pays insulaires du Pacifique (COSPPac/GCF-PNUE)</li> <li>Soutenir les NMHS pour l'élaboration et l'intégration des savoirs traditionnels dans les prévisions et les alertes climatiques (COSPPac)</li> <li>Soutenir l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de mise en œuvre des savoirs traditionnels pour le Pacifique</li> </ul>
		<b>RO1.3.3 :</b> Au moins 14 pays insulaires du Pacifique ont amélioré la communication de l'information climatique aux secteurs et aux communautés pour la prise de décisions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer des moyens pour 4 NMHS de communiquer aux différentes parties prenantes à la directive ENSO (COSPPac)</li> <li>14 NMHS vont développer un bulletin climatique Océan et DRR (COSPPac)</li> <li>Traduire les brochures de la série COPE Hazard Preparedness Children (Préparation des enfants au danger) dans la langue locale, imprimées et distribuées dans les écoles de Tokelau et de Nioué (WRP)</li> <li>Installer 1 radar météorologique en bande C aux Samoa (WRP)</li> <li>Organiser une formation sur les prévisions basées sur l'impact aux Samoa, à Tokelau, au Vanuatu et aux îles Salomon (WRP)</li> <li>Réalisation de l'installation et de la formation du protocole d'alerte commun aux Samoa, aux Tonga et à Fidji (WRP)</li> </ul>

**OBJECTIF RÉGIONAL 1 : Les communautés océaniennes voient leur résilience au changement climatique renforcée**

**PIP5  
2026-2027**

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir l'établissement d'une stratégie régionale d'hydrologie et d'un plan de mise en œuvre (WRP)</li> <li>• Établir un modèle de gouvernance régionale pour l'entretien des instruments météorologiques dans le Pacifique (WRP)</li> <li>• Fournir un soutien ICT aux NMHS (WRP)</li> <li>• Soutenir le développement du Centre régional d'instrumentation et du Centre régional de formation à Nadi (WRP)</li> <li>• Développer un calendrier de culture pour la vanille et le kava aux Tonga.</li> <li>• Développer officiellement 1 produit climatique régional adapté à l'agriculture, au tourisme et à la réduction des risques de catastrophe.</li> <li>• Réalisation du NCOF pour les Samoa, Kiribati et Tonga</li> <li>• Améliorer l'infrastructure des services climatologiques, y compris l'infrastructure informatique soutenue pour les Tonga, Nauru, Samoa et Kiribati</li> <li>• Lancement de l'application mobile Samoa (Climate &amp; Multi Hazard Early Warning)</li> <li>• Lancement de l'application mobile Kiribati sur le climat et les océans</li> <li>• Mise à jour des sites Web des NMHS (Samoa, Kiribati et Nauru)</li> <li>• Soutenir une bourse de master pour 2 NMHS</li> <li>• Élaborer un plan de renforcement des capacités du Pacifique pour les services climatologiques, y compris 4 d'élaboration et dispensation de modules de formation prioritaires</li> <li>• Développer des études de cas sur l'agriculture/la RRC et les organiser en marge de la COP</li> <li>• Bénéficier pleinement des avantages socio-économiques des produits climatiques dans le Pacifique et partager avec le Pacifique.</li> <li>• Le programme Data Rescue est entièrement pris en charge pour les Samoa, Kiribati, Nauru et Tonga.</li> <li>• Déploiement d'une station climatique pour 3 NMHS</li> <li>• Élaboration d'un module de formation régional sur les scripts informatiques</li> <li>• Élaboration d'outils/produits sur mesure pour l'agriculture et la DRR aux Samoa et Kiribati (ClimSA)</li> <li>• Mettre en œuvre des systèmes communautaires d'alerte précoce et de savoirs traditionnels dans au moins 7 pays membres. (CREWS)</li> <li>• Collaborer avec les NMHS pour élaborer des produits de communication sur les savoirs traditionnels spécifiques à chaque pays à l'intention des communautés (COSPPac/GCF-UNEP)</li> <li>• Installation d'équipements d'observation météorologique et renforcement de l'infrastructure TIC à Samoa, Kiribati, Tonga et Nauru pour améliorer leurs services climatologiques (ClimSA)</li> </ul>

**OBJECTIF RÉGIONAL 1 : Les communautés océaniennes voient leur résilience au changement climatique renforcée**

**PIP5  
2026-2027**

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
		<p><b>RO1.3.4:</b> Le Centre climatologique régional des îles du Pacifique est reconnu par l'OMM comme étant pleinement opérationnel et fournissant des services et des informations climatologiques à l'ensemble des 14 membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pacific RCC désigné par WMO comme opérationnel (ClimSA)</li> <li>• Développement d'un site Web autonome de Pacific RCC. (ClimSa)</li> <li>• Soutenir la réunion du Comité de gestion du RCC, y compris le rôle de secrétariat. (ClimSA)</li> <li>• Mettre en place un UIP régional et national pour l'agriculture et une DRR pour les Samoa et Kiribati. (ClimSA)</li> <li>• Accueillir deux fois par an les Forums sur l'avenir climatique des îles du Pacifique (PICOF) et soutenir l'organisation de Forums nationaux sur l'avenir climatique (NCOF) et de sessions sectorielles sur le climat. (ClimSA/COSPPac)</li> <li>• Élaborer des études de cas sectorielles démontrant l'utilisation et la valeur de la science du climat pour la prise de décisions. (ClimSa)</li> <li>• Réunir mensuellement l'OCOF et élaborer et diffuser aux NMHS des documents d'orientation sur ENSO, la surveillance de la sécheresse et les prévisions de cyclones tropicaux (COSPPac / ClimSa)</li> </ul>
		<p><b>RO1.3.5 :</b> Au moins 60 % des recommandations issues du PIMS-PMC sont mises en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cordonner et soutenir la mise en œuvre des résultats de la PMC, y compris l'alignement des projets et des partenaires pour mettre en œuvre les résultats de la PMC.</li> <li>• Soutenir la mise en œuvre et l'affectation des ressources du Programme décennal d'investissement Weather Ready Pacific (DFAT/MFAT/UK)</li> <li>• Organiser deux réunions annuelles du Comité de Pilotage du WRP (WRP)</li> </ul>
		<p><b>RO1.3.6 :</b> Au moins 14 pays insulaires du Pacifique ont accès à des informations crédibles climatologiques pour la planification, la négociation et la prise de décisions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser chaque mois le Forum sur les Perspectives Océaniques et Climatiques (COSPPac)</li> <li>• Élaborer un bulletin mensuel sur le climat et les océans des îles du Pacifique (COSPPac)</li> <li>• Élaborer un bulletin mensuel de surveillance des précipitations dans les îles du Pacifique (COSPPac)</li> <li>• Le PROE élaborera un bulletin hebdomadaire sur le climat (COSPPac)</li> <li>• Élaborer un bulletin mensuel sur le climat et les océans des îles du Pacifique (COSPPac)</li> <li>• Organiser deux forums annuels sur les perspectives climatiques du Pacifique (COSPPac/ClimSA)</li> <li>• Soutenir 4 NMHS avec le National Climate Outlook Forum (NCOF)</li> <li>• Soutenir la formation régionale sur les services climatologiques (ROK-PI CLIPS)</li> <li>• Soutenir la formation régionale des météorologues (BIP-M) et des techniciens en météorologie (BIP-MT) (WRP)</li> <li>• Établissement et fonctionnement des fonds de préparation WRP/GEDSI pour les 14 NMHS (WRP)</li> <li>• Des informations scientifiques crédibles sur le climat seront élaborées pour que le PICCS puisse fournir des services de haute qualité à ses secteurs et à ses communautés. (COSPPac / ClimSA)</li> </ul>

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
<b>RO1.4</b> <b>Aider les membres des îles du Pacifique à accéder et à gérer les finances liées au changement climatique et leurs processus d'accréditation nationaux</b>	<b>RO1.4.0</b> Renforcement des institutions nationales des membres insulaires océaniens via un accès aux financements dédiés au changement climatique et aux processus d'accréditation nationaux.	<b>RO1.4.1 :</b> Au moins 4 pays insulaires soutenus par un renforcement institutionnel pour accéder au financement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider les pays insulaires du Pacifique à élaborer et/ou à examiner les arrangements institutionnels et de gouvernance pertinents pour permettre l'accès au financement de la lutte contre le changement climatique.</li> <li>Soutenir l'élaboration et la prestation de cours pour les cadres sur le financement du changement climatique par le biais de la plateforme d'apprentissage en ligne du PCCC.</li> <li>Faciliter le développement des capacités et la formation en matière de financement climatique en collaboration avec des partenaires tels que le Climate Finance Advisors Network (CFAN) et d'autres parties prenantes concernées dans la région du Pacifique.</li> </ul>
		<b>RO1.4.2 :</b> Au moins 4 pays insulaires du Pacifique ont bénéficié d'une assistance technique pour améliorer les systèmes nationaux d'accès au financement de l'action climatique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir une assistance technique à au moins 3 pays insulaires du Pacifique (Niue, RMI, Nauru, îles Salomon) pour renforcer leurs processus et systèmes nationaux de planification afin de permettre l'accès au financement bilatéral et multilatéral de la lutte contre le changement climatique.</li> <li>Élaborer des projets de préparation au financement du changement climatique pour au moins 3 PIC en collaboration avec l'Unité de coordination des projets.</li> <li>Soutenir l'élaboration de notes conceptuelles et d'idées de projets dans au moins 2 PICT (îles Salomon et RMI)</li> </ul>
		<b>RO1.4.3 :</b> Au moins 5 projets soumis et/ou approuvés pour le PROE en tant qu'entité régionale de mise en œuvre/accréditée pour le financement de l'action climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir un financement du mécanisme de préparation de projets pour soutenir l'élaboration des propositions complètes au Fonds vert pour le climat sur le programme One Pacific et le RPACA</li> <li>Obtenir une subvention pour la préparation de projets afin de soutenir l'élaboration de propositions complètes au Fonds d'adaptation pour le projet d'adaptation du district de Rewa aux Fidji, le projet de sécurité de l'eau de la PNG, le projet d'école résiliente des Palaoa, l'infrastructure de communication résiliente du Vanuatu et le projet de sécurité de l'eau des îles Salomon.</li> </ul>
<b>RO1.5</b> <b>Aider les Membres des îles du Pacifique à élaborer des réponses politiques aux questions des pertes et des dommages, du changement climatique et de la mobilité des populations induite par les catastrophes</b>	<b>RO1.5.0</b> Les Membres des îles océaniennes ont instauré des mesures en cas de décès, blessures et dommages matériels, ainsi que pour la mobilité des populations liée à une catastrophe.	<b>RO1.5.1 :</b> Au moins 2 PIC soutenus dans l'élaboration de cadres répondant aux problèmes de pertes et dommages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre des projets visant à renforcer les interventions régionales et nationales en matière de pertes et préjudices.</li> <li>Mettre en œuvre un dialogue national sur les pertes et dommages induits par le changement climatique</li> <li>Soutenir la recherche et le courage de connaissances sur les pertes et dommages induits par les changements climatiques afin d'appuyer la défense des droits, l'engagement international et l'identification des besoins nationaux en matière de pertes et de dommages.</li> </ul>
		<b>RO1.5.2 :</b> Répertoire des pertes et dommages subis dans 8 PIC.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir l'élaboration d'études de cas et de rapports documentant les pertes et dommages subis dans les PICT afin de maintenir/mettre à jour le référentiel des pertes et dommages</li> </ul>

**OBJECTIF RÉGIONAL 2**  
**Les peuples océaniens bénéficient**  
**d'écosystèmes insulaires et océaniques sains**  
**et résilients**

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
RO2.1 <b>Gérer et protéger efficacement les écosystèmes marins et côtiers ; l'atténuation des impacts des activités de pêche afin de préserver des populations d'espèces menacées saines et de réduire l'émission de polluants marins qui augmentent les risques pour la santé humaine, afin de parvenir à des océans productifs en bonne santé qui soutiennent la sécurité alimentaire et le développement durable</b>	RO2.1.0 Soutenir la gestion et la protection efficaces des écosystèmes marins et côtiers pour des océans sains favorisant le développement durable par la sécurité alimentaire	RO2.1.1 : Politiques de gestion des écosystèmes marins et côtiers mises en œuvre dans au moins 4 pays.  RO2.1.2 : La planification de l'espace marin à l'échelle nationale mise en œuvre dans 2 autres PICT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et renforcer les capacités en matière de politiques de gestion grâce à la coordination de la composante B1 de l'Initiative Kiwa.</li> <li>Gestion intégrée des îles et des océans dans la province centrale, aux îles Salomon, par le biais du programme de l'UE, ACP, SIDS Pacific BioScapes.</li> <li>Élaboration de stratégies de chasse au mérour dans la République des îles Marshall dans le cadre du programme Pacific BioScapes.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des activités MSP du programme de l'UE, ACP, SIDS, Pacific BioScapes, aux îles Cook et à Kiribati.</li> </ul>
		RO2.1.3 : Au moins 5 États insulaires océaniens ont régulièrement consulté des informations actualisées sur l'utilisation durable et la conservation des ressources côtières et marines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider les pays à utiliser les données disponibles pour promouvoir l'utilisation durable et la conservation des ressources côtières et marines.</li> <li>Partager les informations recueillies avec les ministères et les diffuser par l'intermédiaire du portail Inform.</li> <li>Échange d'apprentissage sur la pêche dans les récifs coralliens et atelier pour développer l'analyse des données sur les pêches et les évaluations basées sur les espèces en Micronésie dans le cadre du programme Pacific BioScapes.</li> </ul>
		RO2.1.4 : Réduction des impacts et des menaces pour la santé des environnements côtiers et marins dans au moins deux États insulaires océaniens.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commencer la mise en œuvre du Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique en travaillant avec les partenaires et les pays.</li> <li>Identifier et renforcer les capacités de lutte contre les impacts et les menaces grâce à la coordination de la composante B1 de l'Initiative Kiwa.</li> <li>Évaluer et cartographier les priorités régionales en matière de protection marine par le biais du programme Pacific BioScapes pour la Polynésie, la Micronésie et la Mélanésie.</li> <li>Produire et mettre en œuvre des fiches d'évaluation des écosystèmes pour la Micronésie dans le cadre du programme Pacific BioScapes.</li> <li>Évaluer les impacts de la culture du kava sur les forêts tropicales et sur les écosystèmes côtiers et les principales espèces d'oiseaux, développer et mettre en œuvre des solutions dans le cadre du programme Pacific BioScapes.</li> <li>Moata'a et Saipipi (Samoa) : gestion et restauration des zones côtières par le biais du programme Pacific BioScapes.</li> </ul>
	RO2.2.0 Soutenir la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes marins, côtiers et terrestres, et de la biodiversité, en conformité avec les engagements régionaux et internationaux	RO2.2.1: Amélioration de la capacité de gestion dans 12 aires protégées (AP) PICT par l'intermédiaire du programme régional de soutien du PROE avec des outils de soutien tels que l'utilisation du PIPAP.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser une formation virtuelle de base sur l'utilisation des outils et des fonctionnalités, ainsi que sur la navigation dans le Portail des aires protégées des îles du Pacifique (PIPAP) et une formation GIS liée aux aires protégées pour au moins 3 PIC.</li> <li>Aider au travail des comités consultatifs nationaux sur les aires protégées dans 2 PIC.</li> <li>Continuer à compiler le bulletin hebdomadaire du PIPAP pour diffuser des informations et des ressources de formation aux parties prenantes nationales et régionales et s'assurer que le PIPAP est toujours pertinent en invitant de nouveaux abonnés, en particulier des collègues des agences gouvernementales, des départements de l'environnement et des autorités de gestion des aires protégées. Mettre à jour et nettoyer notre liste de diffusion actuelle pour nous assurer que nous touchons les personnes adéquates.</li> </ul>

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer d'ajouter de nouvelles ressources d'information au PIPAP et de l'augmenter à 6 000 enregistrements, ainsi que de faciliter les liens intégrés avec d'autres sources en ligne pertinentes d'information, d'outils et de solutions sur les aires protégées.</li> <li>Mettre à jour et à niveau le PIPAP et le bulletin d'information PIPAP pour s'assurer qu'ils sont conviviaux et accessibles via des appareils intelligents.</li> <li>Promouvoir l'utilisation du PIPAP sur le forum de discussion <i>Talanoa</i> comme outil pour faciliter le partage et l'échange d'informations régionales.</li> <li>Travailler en étroite collaboration avec les contacts et les experts nationaux des aires protégées et avec l'UNEP-WCMC pour examiner et finaliser les données sur les aires protégées dans au moins 3 PIC, y compris la publication sur le PIPAP et la Base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA).</li> <li>Soutenir la mise en œuvre du cadre politique du réseau d'aires protégées dans les États fédérés de Micronésie par le biais du programme Pacific BioScapes.</li> <li>Accroître la capacité de gestion des aires protégées des Palaos au niveau des sites grâce au Programme BioScapes du Pacifique.</li> <li>Effectuer une évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME) pour au moins 2 sites.</li> </ul>
		<b>RO2.2.2 :</b> Le PIRT a efficacement coordonné, y compris la mise en œuvre du Cadre régional pour la conservation de la nature et les aires protégées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Convoquer la réunion annuelle du PIRT et les réunions associées des groupes de travail du PIRT pour soutenir des progrès régionaux coordonnés et efficaces vers de nouveaux cadres régionaux et mondiaux de la biodiversité.</li> <li>Établir et coordonner les priorités du Réseau des jeunes pour la biodiversité des îles du Pacifique par le biais du programme Pacific BioScapes.</li> <li>Continuer à élargir le nombre de membres du PIRT.</li> <li>Héberger la 11<sup>ème</sup> Conférence sur la nature des îles du Pacifique avec le PROE, le PIRT et la Nouvelle-Calédonie à la mi-2026</li> </ul>
		<b>RO2.2.3 :</b> La capacité des 14 Parties insulaires du Pacifique à la CBD est renforcée pour mettre en œuvre leurs obligations au titre de la CBD, y compris l'objectif 3 sur l'ABS permettant une meilleure gestion régionale et nationale des ressources génétiques dans les neuf pays ratifiés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des réunions avant et après les COP pour la région insulaire du Pacifique concernant la CBD, y compris la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité.</li> <li>Renforcer le soutien du PROE aux pays pour les obligations de la CBD par le biais du Centre de coopération technique et scientifique sous-régional.</li> <li>Le soutien technique de l'ABS est disponible lors des réunions régionales avant et après la COP en utilisant l'expertise régionale.</li> </ul>
<b>RO2.3</b> prévenir l'extinction des espèces menacées et soutenir les mesures visant à préserver leur état de conservation	<b>RO2.3.0:</b> Appui aux mesures visant à prévenir l'extinction et la conservation des espèces menacées.	<b>RO2.3.1 :</b> Au moins 12 PICT ont mis en œuvre le Plan d'action stratégique comme base pour la conservation des espèces marines menacées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un formateur aux tortues marines dispense une formation sur la surveillance des tortues pour les pays insulaires du Pacifique dans le cadre du programme Pacific BioScapes.</li> </ul>
		<b>RO2.3.2 :</b> Données et informations sur l'état de conservation des espèces menacées <b>partagées</b> aux niveaux régional et national régulièrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre l'e-CITES dans un pays membre de CITES. (ACPMEA3)</li> <li>Fournir un soutien technique aux États insulaires océaniques sur les questions liées à CITES et à la CMS</li> <li>Soutenir les Parties à la COP de CITES</li> <li>Soutenir les réunions du sous-comité de l'IWC sur les cétacés du Pacifique</li> </ul>

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
		<b>RO2.3.3 :</b> <b>Au moins 1 Membre et partenaires</b> partage régulièrement des informations sur l'état de conservation des espèces marines au niveau régional.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la campagne de sensibilisation du public à la protection des tortues marines en Papouasie-Nouvelle-Guinée.</li> </ul>
		<b>RO2.3.4 :</b> <b>Au moins 6 sanctuaires marins supplémentaires</b> ou plans de gestion soutenus par les Membres pour la protection des espèces menacées dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités seront finalisées lorsque les fonds seront disponibles.</li> </ul>
		<b>RO2.3.5 :</b> Des lignes directrices régionales pour les meilleures pratiques en matière d'écotourisme des espèces ont été élaborées et mises en œuvre par 6 pays océaniens	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler avec SPTO pour faire connaître les directives d'observation responsable de la faune marine aux NTO et aux opérateurs touristiques.</li> </ul>
		<b>RO2.3.6 :</b> Les prises accessoires d'espèces menacées dans les pêcheries commerciales ont permis d'atténuer les impacts des activités de pêche dans deux pêcheries clés des États insulaires océaniens grâce à une collaboration établie dans <b>cinq pays membres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités seront finalisées dans le cadre du PEUMP 2 pour lutter contre les prises accessoires. Notez que le BIEM a été achevé en 2023</li> </ul>
<b>RO2.4</b> <b>Réduire de manière significative l'impact socio-économique et écologique des espèces envahissantes sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires</b>	<b>RO2.4.0</b> Réduction significative des impacts socio-économiques et écologiques des espèces envahissantes dans les écosystèmes terrestres et aquatiques par le contrôle et l'éradication des espèces prioritaires.	<b>RO2.4.1 :</b> Réduction du risque de nouveaux impacts socio-économiques et environnementaux grâce à des plans spécifiques de détection précoce et d'intervention rapide (EDDR) dans <b>21 PICT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des activités clés jusqu'à la mi-2026 dans le cadre du « Projet PRISMSS-Restaurer la résilience de l'île » financé par le NZMFAT.           <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir le programme PRISMSS Protect Our Islands aux îles Marshall, à Nauru et à Tuvalu, en comblant les lacunes de leur cadre pour des bateaux propres et des ports propres.</li> <li>Encourager la poursuite de l'élaboration de plans nationaux d'EDRR par le biais du programme régional PRISMSS Protect Our Islands.</li> </ul> </li> <li>Développer des projets favorisant la détection précoce et l'intervention rapide par le biais de cadres nationaux pour des bateaux propres et des ports propres, dans le cadre du Service régional d'appui à la gestion des espèces envahissantes du Pacifique (PRISMSS).</li> </ul>
		<b>RO2.4.2 :</b> Les écosystèmes insulaires et côtiers sont plus résilients grâce à l'éradication d'espèces de vertébrés envahissants sur <b>100 îles</b> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des activités clés jusqu'à la mi-2026 par le biais du « Projet PRISMSS-Restoring Island Resilience » financé par le NZMFAT.</li> <li>Un appui sera fourni à Tuvalu pour l'élimination des rongeurs de l'île de Niulakita.           <ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la poursuite de l'élaboration de plans et d'opérations d'éradication dans le cadre du programme régional PRISMSS pour un Pacifique sans prédateurs.</li> </ul> </li> <li>Développer des projets favorisant l'élimination des espèces de vertébrés des îles, dans le cadre du Service régional d'appui à la gestion des espèces envahissantes du Pacifique (PRISMSS).</li> </ul>
		<b>RO2.4.3 :</b> Gestion d'au moins <b>98 espèces envahissantes</b> (plans) intégrée dans le processus d'élaboration des NEMS dans au moins 20 PICT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider RMI et les Fidji à mettre à jour leurs NEMS, à les intégrer aux engagements des MEA et dans les processus de planification nationaux. Orientation à l'intention d'autres PIC qui pourraient avoir besoin d'aide pour l'élaboration de NEMS, sur demande.</li> </ul>

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
		<b>RO2.4.4 :</b> Programmes actifs de lutte biologique contre les plantes envahissantes dans au moins <b>9 PICT</b> en réduisant l'impact des mauvaises herbes répandues.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des activités clés jusqu'à la mi-2026 par le biais du « projet PRISMSS-Restoring Island Resilience » financé par le NZMFAT.               <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir d'autres activités PICT par le biais du programme régional PRISMSS Ennemis naturels – Solutions naturelles.</li> <li>Promouvoir la mise au point de nouveaux agents pour de nouvelles espèces cibles prioritaires régionales afin d'améliorer la résilience des écosystèmes.</li> </ul> </li> <li>Développer des projets favorisant le développement et l'utilisation d'ennemis naturels pour la gestion généralisée des mauvaises herbes, dans le cadre du Service régional d'appui à la gestion des espèces envahissantes du Pacifique (PRISMSS).</li> </ul>
		<b>RO2.4.5 :</b> Au moins <b>100 sites écologiques prioritaires</b> ont restauré la fonction écosystémique par la gestion de plusieurs taxons d'espèces envahissantes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les principales activités seront maintenues jusqu'à la mi-2026 dans le cadre du « projet PRISMSS-Restoring Island Resilience » financé par le NZMFAT.               <ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à soutenir les sites de restauration aux îles Cook, à Kosrae, à Niue, aux Palaos, aux Samoa, aux îles Salomon, aux Tonga et au Vanuatu.</li> <li>Encourager l'élaboration de plans de restauration des sites par le biais du programme régional PRISMSS Écosystèmes résilients – Communautés résiliences.</li> </ul> </li> <li>Développer des projets favorisant la restauration des sites prioritaires, au sein du Service Régional d'Appui à la Gestion des Espèces Invasives du Pacifique (PRISMSS).</li> </ul>

## **OBJECTIF RÉGIONAL 3**

### **Les peuples océaniens bénéficient de l'amélioration de la gestion des déchets et d'une meilleure maîtrise de la pollution**

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
RO3.1 Minimise the adverse impacts of chemicals and all wastes on human health and the environment via environmentally sound life-cycle management in accordance with agreed regional and international frameworks, including Cleaner Pacific 2025, and significantly reduce the release of pollutants to air, water, and soil	RO3.1.0 Minimised the adverse impacts of waste through environmentally sound life cycle management in accordance with agreed regional and international frameworks including Cleaner Pacific 2025	<b>RO3.1.1 :</b> Déchets dangereux hérités (déchets de soins de santé, déchets électroniques, huiles usagées, amiante, produits chimiques liquides) sauvegardés de manière appropriée, valorisés pour être traités ou envoyés à l'élimination finale dans les PICT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des déchets dangereux hérités (Déchets de soins de santé, déchets électroniques, huiles usagées, amiante, produits chimiques liquides) dans 5 pays insulaires du Pacifique (Niue, Nauru, Tonga, Samoa, îles Salomon, Vanuatu, Kiribati) dans le cadre des projets SWAP 2 et ISLES.</li> </ul>
		<b>RO3.1.2 :</b> Au moins 10 PICT avec des sites contaminés gérés de manière appropriée contre la contamination des déchets hérités dans l'ensemble des PICT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités visant à poursuivre ce que PWP a accompli seront entreprises avec d'autres projets existants, par exemple SWAP ou autres</li> </ul>
		<b>RO3.1.3 :</b> Financement sécurisé pour la mise en œuvre d'actions hautement prioritaires pour les pays insulaires du Pacifique dans le cadre du Plan d'action régional pour le Pacifique - Déchets marins	<ul style="list-style-type: none"> <li>Négocier pour obtenir des accords de financement afin de mettre en œuvre les principales priorités de la prochaine version du Plan d'action régional pour le Pacifique – Déchets marins</li> </ul>
		<b>RO3.1.4 :</b> Amélioration des pratiques de gestion des déchets dans au moins 5 PICT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider les États insulaires océaniens (Kiribati, États fédérés de Micronésie, Fidji, Niue, Samoa, Tuvalu, Palaos, RMI, Polynésie française, Wallis et Futuna, Tonga) à améliorer leurs pratiques de gestion des déchets et à améliorer la gestion des sites d'élimination des déchets et des installations de stockage dans le cadre des projets SWAP 2 et ISLANDS.</li> </ul>
		<b>RO3.1.5 :</b> Au moins 21 PICT ont mis en œuvre les cadres régionaux et internationaux convenus, y compris le Plan pour un Pacifique plus propre (CP) 2025.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider les États insulaires océaniens à ratifier, à adhérer et à mettre en œuvre les cadres régionaux et internationaux, y compris le CP2025.</li> <li>Élaborer un cadre régional pour lutter contre les déchets marins et les microplastiques, éventuellement dans le cadre de la Convention de Nouméa</li> <li>Fournir un soutien à la Table ronde pour un Pacifique plus propre (CPRT) et mener la 5<sup>ème</sup> Table ronde pour un Pacifique plus propre (CPRT)</li> <li>Aider les pays insulaires du Pacifique à élaborer un accord mondial pour mettre fin à la pollution plastique, y compris dans l'environnement marin, dans le cadre du projet AU INC.</li> <li>Élaborer la prochaine Stratégie régionale de gestion des déchets et de la pollution pour un Pacifique plus propre</li> </ul>
RO3.2 Renforcer les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de gestion des déchets, notamment pour les produits chimiques, les déchets dangereux, les déchets produits par les navires et les avions, les déchets plastiques marins et autres débris marins. (institutionnel)	RO3.2.0: Renforcement des mécanismes institutionnels à tous les niveaux pour la gestion des déchets et la lutte contre la pollution 3.2.1	<b>RO3.2.1 :</b> Au moins 10 PICT ont mis en place des politiques, stratégies, lois et règlements précis en matière de gestion des déchets et des polluants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider les États insulaires océaniens à élaborer des stratégies, des politiques, des lois ou des réglementations en matière de gestion des déchets afin d'améliorer les résultats de la gestion des déchets.</li> <li>Aider les PICT à mettre en œuvre les stratégies, la législation et les réglementations nationales de gestion des déchets</li> <li>Aider les PIC à élaborer une législation sur le plastique à usage unique dans le cadre du projet POLP.</li> <li>Aider les pays insulaires du Pacifique à élaborer une politique sur le plastique à usage unique dans le cadre du projet POLP.</li> <li>Aider les pays insulaires du Pacifique à élaborer des enquêtes de référence et des systèmes de surveillance du plastique à usage unique dans l'environnement marin côtier dans le cadre du projet POLP.</li> <li>Stratégies de changement de comportement et de sensibilisation du public pour réduire les plastiques à usage unique mises en œuvre dans les pays pilotes du POLP.</li> <li>Stratégies de remplacement des plastiques à usage unique par des alternatives mises en œuvre dans les pays pilotes du POLP</li> <li>Aider Tuvalu à élaborer et à mettre en œuvre un plan de gestion des huiles usées dans le cadre de SWAP 2.</li> </ul>
		<b>RO3.2.2 :</b> Stratégie régionale intégrée PACPOL dans 21 PICT pour la pollution marine dans les plans et stratégies nationaux d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, d'espèces marines envahissantes et de pollution plastique marine.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider les pays insulaires (Kiribati, Nauru, Niue, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, îles Salomon, Tonga, W&amp;F) à développer leurs capacités pour la mise en œuvre de plans et de stratégies nationaux dans le cadre du PACPOL et du projet de résilience PACPLAN.</li> </ul>

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
		<b>RO3.2.3 :</b> Au moins 10 pays insulaires océaniens ont adopté le Plan d'action national pour de meilleures pratiques de gestion des déchets influencées par des projets de sensibilisation éducative et de changement de comportement menés par des écoles, des ONG et des organisations de la société civile dans l'ensemble des pays insulaires océaniens.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• POLP mènera des activités de sensibilisation éducative dans 2 pays pilotes</li> </ul>
		<b>RO3.2.4 :</b> Au moins 42 employés ou 2 dans chacun des 21 PICT ont renforcé des capacités techniques qui ont participé aux possibilités de renforcement des capacités du WMPC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider les États insulaires océaniens à renforcer leurs capacités en matière de gestion des déchets et de la pollution (soit en aidant à suivre des cours, soit en dispensant des cours lorsque la modalité du projet le permet) dans le cadre du projet SWAP 2.</li> <li>• Élaborer et dispenser une formation sur la gestion des huiles usées dans les sept pays de SWAP 2 (plus de 2 employés par pays)</li> </ul>
		<b>RO3.2.5 :</b> Au moins 14 pays insulaires du Pacifique représentés dans les forums régionaux et internationaux sur la gestion des déchets et la lutte contre la pollution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir la participation et l'engagement des PICT aux AEM régionaux et internationaux et à d'autres forums (Forum 3R &amp; CE) qui recourent les activités financées par le WMPC.</li> <li>• Le POLP soutiendra les pays insulaires du Pacifique dans les forums internationaux et régionaux dans les efforts mondiaux visant à mettre fin à la pollution plastique après l'INC 5.2.</li> </ul>
<b>RO3.3</b> <b>Récupérer les ressources des déchets et des polluants par le compostage (récupération des nutriments), le recyclage (récupération des matériaux), la récupération d'énergie et d'autres mesures afin de réduire les déchets et de contribuer au développement économique et social</b>	<b>RO3.3.0</b> La minimisation des déchets a contribué au développement économique et social de collectivités, en adoptant des mécanismes de récupération des ressources	<b>RO3.3.1:</b> Récupération des ressources à partir des déchets implémentée dans 14 pays insulaires océaniens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer ou mettre en place des infrastructures de récupération des ressources matérielles (installations, usines et équipements) dans 9 PICT (île Cook, Fidji, FSM, Palau, RMI, Samoa, SI, Tuvalu et Vanuatu) dans le cadre des projets PWP et ISLANDS.</li> <li>• Mise en place d'une installation de récupération de métaux à Wallis dans le cadre de SWAP 2.</li> <li>• Mise en place d'une installation de valorisation de déchets en Polynésie française dans le cadre de SWAP 2.</li> </ul>
		<b>RO3.3.2 :</b> Au moins une augmentation de 2 % par habitant du détournement et/ou d'évitement des sites d'enfouissement générée dans au moins 16 pays insulaires océaniens.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider 16 pays insulaires océaniens à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de récupération des ressources dans le cadre des projets ISLANDS.</li> <li>• Aider 16 États insulaires océaniens à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de prévention des déchets dans le cadre des projets ISLANDS, SWAP 2 et POLP.</li> </ul>
		<b>RO3.3.3:</b> Au moins 4 pays insulaires océaniens ont renforcé leurs relations entre des entités des secteurs public et privé, contribuant au développement social et économique des communautés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider 4 pays insulaires du Pacifique (Samoa, Fidji, Vanuatu, îles Salomon et Papouasie-Nouvelle-Guinée) à renforcer les relations entre les entités privées et publiques en soutenant les associations nationales de recyclage et les activités de projet soutenant les partenariats public-privé, notamment par le biais du partenariat Moana Taka avec Swire Shipping.</li> <li>• Aider 4 PICT (îles Cook, îles Marshall, Palaos) à créer et à mettre en œuvre des associations de recyclage</li> <li>• Les relations avec les secteurs ciblés par le POLP (tourisme, industrie alimentaire) permettent de réduire l'utilisation de plastiques à usage unique</li> </ul>
<b>RO3.4</b> <b>Améliorer la surveillance des déchets et de la pollution dans les environnements récepteurs afin de permettre une prise de décision éclairée sur les mesures appropriées pour protéger la santé humaine et l'environnement et réduire les dommages environnementaux associés</b>	<b>RO3.4:</b> Les ÉTIO ont pris des décisions fondées sur des données probantes à partir d'informations fiables sur les déchets et la pollution	<b>RO3.4.1 :</b> Système régional de surveillance des déchets environnementaux implémenté avec l'appui des gouvernements nationaux de 21 pays insulaires océaniens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider à la mise en œuvre du système régional de surveillance des déchets dans certains pays.</li> </ul>
		<b>RO3.4.2 :</b> La diffusion d'informations sur les résultats du système régional de surveillance des déchets dans l'environnement a influencé une prise de décisions sur la gestion des déchets et la lutte contre la pollution dans l'ensemble des États insulaires océaniens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'analyse des données sur les déchets pour éclairer la prise de décisions fondées sur des données probantes concernant les systèmes et les processus de gestion des déchets et les partenariats public-privé.</li> </ul>

## **OBJECTIF RÉGIONAL 4**

### **Les peuples océaniens et leur environnement bénéficient des engagements pris en faveur des bonnes pratiques de gouvernance environnementale et de leur application**

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
RO4.1 <b>Renforcer les systèmes nationaux de planification et de mise en œuvre du développement durable, notamment par le recours aux études d'impact sur l'environnement, aux évaluations environnementales stratégiques et à l'aménagement du territoire</b>	RO4.1.0 Renforcement des systèmes nationaux durables par une augmentation de l'utilisation des conclusions des évaluations de développement environnemental comme les EIE, les ESE et la planification spatiale	<p><b>RO4.1.1 :</b> Au moins 16 pays insulaires océaniens ont bénéficié d'une assistance technique, d'un renforcement des capacités et d'une formation sur la base des lignes directrices régionales EIA/SEA élaborées par le PROE</p> <p><b>RO4.1.2:</b> Au moins deux nouvelles notes d'orientation régionales sectorielles EIA ; les lignes directrices EIA ; élaboration de politiques et de lois</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités sur les directives régionales EIA et SEA, ainsi que sur les risques environnementaux et sociaux pour les responsables gouvernementaux dans 4 PICT et inclure l'intégration de la dimension de l'égalité des sexes dans le Programme. (PNG, Tonga, Niue, Palau) –</li> <li>Mener des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités sur les lignes directrices régionales de l'EIA pour le développement du tourisme côtier ; et la Note d'orientation sur les bonnes pratiques en matière d'ingénierie côtière en matière d'évaluation de l'impact sur l'environnement pour les pays et territoires insulaires du Pacifique et 2 PICT (Tonga et Tokelau).</li> <li>Formation des formateurs d'un CROP (personnel SPTO) et d'une autorité nationale du tourisme sur la manière de mener une formation de sensibilisation EIA.</li> <li>Produire en ligne des modules de renforcement des capacités EIA et SEA basés sur les lignes directrices régionales EIA. – Entreprendre un examen des réglementations nationales EIA, ou des directives et politiques EIA/ESS dans 3 PIC. (Tonga, Samoa et PNG) Construire et renforcer la capacité du PROE à gérer les risques environnementaux et sociaux des projets et Budget de base</li> </ul>
RO4.2 <b>Renforcer les capacités nationales à la mise en place d'une bonne gouvernance environnementale, étayée par une assistance technique pour l'élaboration de politiques et de lois, dans le but d'encourager la mise en œuvre des engagements régionaux et internationaux des Membres</b>	RO4.2.0 Garantie de la capacité nationale pour une bonne gouvernance environnementale en intensifiant la sensibilisation et en appliquant la politique et la législation en matière d'engagements internationaux et régionaux	<p><b>RO4.2.1 :</b> Au moins continué à soutenir les obligations et les engagements MEA dans les stratégies nationales de gestion environnementale ou l'équivalent</p> <p><b>RO4.2.2 :</b> Au moins 5 PICT ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités et formation sur l'élaboration, la mise en œuvre, la conformité et l'application des politiques environnementales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider 3 pays insulaires du Pacifique (Fidji, Vanuatu et RMI) à mettre à jour et à élaborer des NEMS afin de les intégrer dans les engagements pris dans les accords multilatéraux sur l'environnement et dans les processus de planification nationaux, et d'inclure l'intégration d'une perspective sexospécifique dans le Programme.</li> <li>Évaluation régionale de l'état d'avancement de la mise en œuvre MEA afin de cerner les problèmes et les défis liés à la ratification, à l'application de la loi et à la conformité</li> <li>Renforcer la mise en œuvre de la Convention de Nouméa par ses membres et faire en sorte que les non-membres deviennent membres de la Convention.</li> <li>Rayonnement de la Convention de Nouméa auprès de ses membres et amélioration de la gestion de la convention au sein du PROE.</li> <li>Accroître la visibilité du programme ACP/MEA 3 par le biais de bulletins d'information, de publications, de supports de sensibilisation et de plateformes médiatiques sur les progrès de la mise en œuvre du programme et les réalisations</li> <li>Examiner et mettre à jour les politiques environnementales et élaborer de nouvelles politiques pour 3 pays insulaires du Pacifique (Samoa, Tokelau et Niue), y compris une formation à l'élaboration de politiques.</li> </ul>
RO4.3 <b>Renforcer la collecte, la surveillance et l'analyse des données environnementales et de la communication des résultats à l'échelle nationale et régionale</b>	RO4.3.0 Amélioration de l'accès aux données et informations environnementales et de leur utilisation pour soutenir la planification, le suivi, l'établissement de rapports et la prise de décision.	<b>RO4.3.1 :</b> Plus de 15 pays océaniens ont bénéficié d'une assistance technique et d'un renforcement des capacités pour appuyer la formulation du Rapport sur l'état de l'environnement qui servira de base à l'établissement des rapports aux accords multilatéraux sur l'environnement internationaux et régionaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les capacités d'établissement de rapports sur l'environnement au niveau national dans au moins 3 pays insulaires du Pacifique (Fidji, Vanuatu, îles Cook) et établir un lien entre les rapports SOE aux obligations de déclaration MEA et SDG.</li> </ul>

Objectifs régionaux 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
		<p><b>RO4.3.2 :</b> Au moins 14 États insulaires océaniens ont mis à jour leurs bases de données environnementales et sont utilisés pour soutenir la planification et la prise de décisions.</p> <p><b>RO4.3.3 :</b> Un outil fonctionnel de déclaration des indicateurs environnementaux mis à jour avec de nouvelles informations dans 14 CIP pour soutenir les rapports sur l'état de l'environnement, les accords multilatéraux, les rapports SDG et d'autres exigences en matière de rapports stratégiques.</p> <p><b>RO4.3.4 :</b> Au moins 140 membres du personnel de 14 PICT ont été formés au système de surveillance des bases de données environnementales pour améliorer l'établissement des rapports.</p> <p><b>RO 4.3.5 :</b> Financement obtenu pour le PROE et les pays membres afin d'intensifier le projet INFORM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer de renforcer le réseau PEP, en mettant à jour les systèmes de gestion de contenu et l'interface utilisateur. Augmenter les ensembles de données disponibles au-delà de 30 000 (Projet GEF/UNEP sur l'amélioration des données climatiques, NZ MFAT).</li> <li>Soutenir l'utilisation et l'adoption de l'IRT dans au moins 2 pays insulaires du Pacifique (Samoa et Fidji) et documenter l'utilisation pour les exigences en matière de rapports stratégiques - Projet GEF/UNEP</li> <li>Renforcer les capacités d'au moins 50 fonctionnaires dans les pays membres à utiliser la base de données sur l'environnement appuyée par des plateformes d'apprentissage en ligne (Projet GEF/UNEP sur l'amélioration des données climatiques, MSP et NZMFAT).</li> <li>Organiser des ateliers de formation à l'intention des agents chargés de l'application de la loi (quarantaine, douanes et pêches) dans certains pays insulaires du Pacifique choisis afin d'améliorer la collecte de données et d'informations qui contribueront aux exigences en matière de déclaration pour les MEA concernés, tels que CITES, CMS, BRS, Minamata, Waigani et Nouméa</li> <li>Organiser des formations pour les agents de lutte contre la fraude sur l'outil e-CITES</li> <li>Élaborer au moins une proposition pour intensifier et combler les lacunes découvertes dans l'exécution du programme EMG et éclairer la mise en œuvre du projet pendant le PIP4.</li> <li>Obtenir l'appui du projet ESS auprès de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement.</li> </ul>
<b>RO4.4</b> <b>Renforcer l'accès aux mécanismes de financement et à l'utilisation effective et efficace des fonds afin d'appliquer les interventions nécessaires</b>	<b>RO4.4.0</b> Renforcement de l'accès des ÉTIO mécanismes de financement, y compris l'utilisation efficace et efficiente des fonds dans la réalisation des interventions environnementales requises	<p><b>RO4.4.1 :</b> Au moins 9 PICT ont aidé à mettre en place des mécanismes nationaux en tant qu'entité d'accréditation pour accéder aux fonds environnementaux pour les projets prioritaires nationaux</p> <p><b>RO4.4.2 :</b> Les États insulaires océaniens ont amélioré l'accès aux possibilités de financement dans la mise en œuvre des priorités environnementales nationales englobant les engagements internationaux.</p> <p><b>RO4.4.3 :</b> Au moins 5 PICT ont permis de mettre en œuvre des réponses aux priorités environnementales nationales conformément aux engagements régionaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se référer à OG2.2.1</li> <li>Se référer à OG2.2.1</li> <li>Examiner l'avancement des projets existants du Programme EG pour les aligner sur la mise en œuvre du CTSPF.</li> </ul>
<b>RO4.5</b> <b>Renforcer les synergies entre la science, la politique et les connaissances traditionnelles et locales pour guider la prise de décision</b>	<b>RO4.5.0</b> Partage des connaissances entre les pays membres grâce à une gestion optimisée et à l'accès à des systèmes d'information fiables. Systèmes d'information	<p><b>RO4.5.1 :</b> Au moins 15 pays insulaires océaniens ont mis en œuvre de nouvelles politiques intégrant les connaissances traditionnelles à la science moderne, en mettant l'accent sur le secteur de l'environnement dans l'ensemble des pays membres</p> <p><b>RO4.5.2 :</b> Au moins 8 États membres ont promu la cohésion des connaissances traditionnelles et de la science moderne dans le processus de prise de décision pour le secteur de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se référer au RG 1.3.2 et/ou au RG1.3.3.</li> <li>Se référer au RG 2.3.2</li> </ul>

## **OBJECTIFS ORGANISATIONNELS**

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1: Le PROE dispose de systèmes d'information et de communications qui fournissent les bonnes données aux bonnes personnes au bon moment et influencent positivement les changements organisationnels, comportementaux et environnementaux**

**PIP5  
2026- 2027**

Objectifs organisationnels 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
001.1 <b>Partager et utiliser les connaissances grâce au développement et à la maintenance de systèmes et de processus fiables pour la collecte, le stockage et l'accès efficaces aux informations essentielles</b>	001.1.0 Partage des connaissances entre pays membres grâce à une gestion optimisée et à un accès à des systèmes d'information fiables	<b>001.1.1 :</b> Maintien d'une disponibilité de 90 % des plateformes ICT, ce qui permet d'améliorer l'accessibilité aux parties prenantes, y compris le public.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à niveau de l'infrastructure du réseau central</li> <li>Renforcer les contrôles et les mesures de sécurité du réseau et des systèmes</li> <li>Augmenter la bande passante Internet</li> <li>Migrer des dossiers publics vers Office 365</li> <li>Mettre à niveau le PABX et les communications unifiées</li> <li>Améliorer la détection et la prévention des menaces sur l'infrastructure informatique, la surveillance et le signalement à l'aide du ML et de l'IA, etc.</li> <li>Apporter d'autres améliorations à la bibliothèque virtuelle pour une expérience utilisateur fluide.</li> </ul>
		<b>001.1.2 :</b> Au moins 90 % des demandes de service des principaux intervenants ont été traitées en temps opportun	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la fonctionnalité et l'intégration des applications du centre de services</li> <li>Contribuer au développement des capacités informatiques et des systèmes d'information pour les parties prenantes</li> <li>Augmenter la capacité et les ressources informatiques du PROE.</li> <li>Gérer la plateforme d'apprentissage en ligne et développer des supports d'apprentissage en ligne pour la formation informatique du personnel et des membres (auto-apprentissage, intégration, cours pratiques, cours techniques)</li> <li>Mener un sondage auprès du personnel sur l'efficacité et l'efficience des services et des systèmes informatiques.</li> <li>Les demandes d'information des membres et des intervenants sont traitées en temps opportun</li> </ul>
		<b>001.1.3 :</b> Au moins 80 % du personnel est satisfait avec la fourniture d'une supervision technique sur les questions informatiques chaque année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participations informatiques à des groupes et comités consultatifs stratégiques clés</li> <li>EDRMS mis à niveau</li> <li>Enquête annuelle de satisfaction des services informatiques</li> <li>Les initiatives de transformation numérique ont progressé.</li> <li>Effectuer la rétroaction du personnel sur les systèmes et les services IS</li> </ul>
		<b>001.1.4 :</b> Majoration de 10 % par an sur l'accès aux produits de connaissance du PROE par le personnel, les membres et les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir des services de recherche et de documentation ciblés</li> <li>Maintenir et développer la bibliothèque virtuelle du PROE</li> <li>Améliorer les services régionaux de bibliothèque et d'information</li> <li>Acquérir des ressources de connaissances stratégiques</li> <li>Mettre en œuvre la stratégie de gestion de l'information et des connaissances du PROE</li> <li>Renforcement des capacités des professionnels de l'information du Pacifique</li> <li>Organiser des cafés de connaissances thématiques</li> <li>Promouvoir le travail du PROE par le biais de l'éducation et de la sensibilisation.</li> </ul>
		<b>001.1.5 :</b> Au moins 80 % des produits KM du PROE diffusés en utilisant les plateformes TIC pour toutes les parties prenantes et tous les partenaires annuellement, y compris les bibliothèques dépositaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener une enquête de satisfaction auprès du personnel</li> <li>Diffusion en temps opportun des publications et des produits de gestion des connaissances</li> <li>Organiser des séminaires internes de partage des connaissances</li> <li>Promouvoir une bonne gestion des documents</li> <li>Développer des collections de bibliothèque diversifiées</li> </ul>
		<b>001.1.6 :</b> Au moins 90 % de la collection patrimoniale du PROE est disponible sous forme numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les ressources en personnel et les capacités d'IKM</li> <li>Examiner les politiques existantes</li> <li>Numériser la collection d'archives du PROE</li> </ul>

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1: Le PROE dispose de systèmes d'information et de communications qui fournissent les bonnes données aux bonnes personnes au bon moment et influencent positivement les changements organisationnels, comportementaux et environnementaux**

**PIP5  
2026- 2027**

Objectifs organisationnels 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
OO1.2 <b>Inciter un changement de comportement positif au sein du PROE et de ses parties prenantes par le biais de communications convaincantes, réfléchies et intégrées</b>	OO 1.2.0 Le PROE et ses partenaires ont influencé l'intégration d'une communication intégrée Pays Membres	<p><b>OO1.2.1 :</b> Au moins 50 % des spécialistes de l'environnement formés aux médias ont amplifié la voix du Pacifique sur le rôle des médias dans l'environnement lors des événements phares du PROE, y compris la COP aux accords multilatéraux sur l'environnement entre les pays membres</p> <p><b>OO1.2.2 :</b> Au moins 9 PICT ont mis en œuvre une Stratégie nationale de communication utilisant le modèle de communication élaboré par le PROE.</p> <p><b>OO1.2.3 :</b> Toutes les activités de communication sont guidées par des pratiques environnementales durables.</p> <p><b>OO1.2.4 :</b> Produits de communication du PROE utilisés par 14 pays insulaires du Pacifique dans l'élaboration de leur politique nationale de l'environnement avec l'appui de partenaires et de donateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation aux médias et à la communication pour les praticiens du Pacifique</li> <li>Formation des journalistes océaniens pour amplifier la voix du Pacifique sur les questions environnementales par le biais des plateformes médiatiques</li> <li>Participation à des événements médiatiques régionaux afin de créer des réseaux efficaces contribuant à améliorer le profil environnemental du Pacifique</li> <li>Mettre en œuvre une campagne de communication pour le Pacifique lors des événements phares du PROE Pacifique et des COP MEA, le cas échéant</li> <li>Soutenir les activités menées dans les pays membres du PROE en vue de l'élaboration de plans, de stratégies et de guides de communication visant à susciter une prise de conscience environnementale positive et un changement de comportement.</li> <li>Soutenir l'élaboration d'une stratégie de communication alignée sur la stratégie de communication du PROE pour les membres sur demande,</li> <li>Mener des activités de renforcement des capacités pour les membres du Pacifique sur demande afin d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer des stratégies et des guides de communication, y compris un soutien à l'élaboration de ressources documentaires dans le cadre de ces guides et stratégies.</li> <li>Fournir des conseils suivant les Principes Blue Wave à toutes les activités de communication et de sensibilisation du PROE à guider.</li> <li>Élaborer et distribuer les ressources du PROE en mettant l'accent sur l'environnement du Pacifique, notamment le rapport annuel du PROE, les fiches d'information, les études de cas, les rapports, les manuels et les guides.</li> </ul>
OO1.3 <b>Améliorer la qualité et l'interopérabilité de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication au PROE et dans la région</b>	OO1.3.0 Qualité des services fournis grâce à une meilleure interopérabilité de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication au siège du PROE et dans les bureaux régionaux	<p><b>OO1.3.1 :</b> Au moins 90 % d'interopérabilité des systèmes du PROE communiqués en temps opportun pour répondre aux besoins des utilisateurs ICT</p> <p><b>OO1.3.2 :</b> Intégration des normes d'interopérabilité dans les activités de développement des projets</p> <p><b>OO1.3.3 :</b> Amélioration de l'interopérabilité dans au moins un bureau sous-régional et au QG du PROE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner et améliorer les systèmes d'information ministériels pour soutenir l'interopérabilité et l'accessibilité à distance.</li> <li>Examiner et améliorer l'expérience utilisateur sur tous les systèmes</li> <li>Faciliter la transformation numérique pour rationaliser les processus d'affaires et d'entreprise</li> <li>Améliorer la reprise après sinistre et la résilience du centre de données : mettre en œuvre la HCI, l'augmentation de la capacité de stockage et des ressources informatiques, la protection du site DR et l'alimentation.</li> <li>Participation active de l'informatique dans les groupes et comités consultatifs stratégiques</li> <li>Examiner et mettre à jour les normes d'interopérabilité</li> <li>Examiner les politiques informatiques et les consultations internes par les pairs</li> <li>Élaborer des directives standard d'interopérabilité à distance</li> <li>Mettre en œuvre une stratégie ICT, y compris de nouvelles politiques pour soutenir le passage à la conduite des affaires en ligne.</li> <li>Améliorer le lien et l'interopérabilité de la bibliothèque virtuelle du PROE avec les portails d'information et les bases de données existants.</li> </ul>

Objectifs organisationnels 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
		<p><b>OO1.3.4 :</b> Recouvrement des coûts ICT adopté et intégré dans l'élaboration et les activités des projets avec des recommandations sur les technologies ICT.</p> <p><b>OO1.3.5 :</b> Au moins 80 % des produits de gestion des connaissances produits par les programmes sont catalogués avec des liens établis vers les portails du PROE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir et inclure le recouvrement des coûts des TIC dans les activités et les budgets des projets.</li> <li>Promouvoir les pratiques de gestion et d'élimination des déchets électroniques</li> <li>Intégrer les services de gestion des connaissances dans les budgets des projets</li> <li>Cataloguer et partager les publications du PROE</li> <li>Améliorer les métadonnées et l'intégration</li> <li>Inclure dans les projets des dispositions budgétaires pour le recouvrement des coûts pour les activités de gestion des connaissances.</li> <li>Suivre et améliorer la gestion de l'information interne, y compris le partage et l'utilisation de Fagogo</li> <li>Renforcer les capacités en matière de gestion de l'information et des connaissances dans la région</li> </ul>

**OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2: Le PROE dispose de procédures multidisciplinaires concernant l'exécution de programme et le soutien des Membres pour le développement de stratégies et de politiques à l'échelle nationale et régionale**

**PIP5  
2026- 2027**

Objectifs organisationnels 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
OO2.1 Promouvoir les approches intégrées pour les programmes afin de relever les défis que présente la gestion environnementale.	OO2.1.0 Promouvoir l'intégration des approches de programmation en collaboration avec les partenaires pour répondre aux difficultés de gestion environnementale	<b>OO2.1.1 :</b> Au moins 21 CTSPF du PROE ont été élaborés et/ou signés avec des priorités stratégiques de haut niveau clairement définies	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diriger la consultation en partenariat avec les membres du PROE des îles du Pacifique afin d'amorcer l'élaboration des CTSPF.</li> <li>Élaborer des cadres de partenariat stratégique pour les pays et les territoires en partenariat avec les membres des îles du Pacifique, en mettant l'accent sur des priorités stratégiques de haut niveau alignées sur les priorités nationales et régionales en matière d'environnement.</li> <li>Surveiller et examiner les CTSPF sur une base annuelle conformément aux calendriers du PIP et aux plans de suivi et d'évaluation convenus pour chaque CTSPF approuvé.</li> </ul>
		<b>OO2.1.2 :</b> Au moins 95 % des projets approuvés par SLT pour le financement par les donateurs sont conformes aux mécanismes de sauvegarde appropriés adoptés chaque année par PRMG.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la mise en œuvre des mécanismes ESS et d'autres normes pertinentes de mise en œuvre des projets par l'intermédiaire de PRMG</li> <li>Effectuer un examen périodique de l'état du projet à l'aide de tableaux de bord ou de signaux tricolores pour aider la direction dans sa prise de décision.</li> </ul>
		<b>OO2.1.3 :</b> Amélioration des services fournis à 21 pays insulaires océaniens grâce à la mise en œuvre de programmes intégrés adoptant un leadership environnemental transformateur dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer des approches multidisciplinaires incluant l'équité entre les sexes et l'inclusion sociale, l'innovation et la gestion des risques pour soutenir l'efficacité, l'efficience et la durabilité dans l'ensemble de l'organisation.</li> <li>Examiner les politiques et les lignes directrices existantes du PROE et élaborer de nouvelles politiques thématiques qui renforcentraient la programmation intégrée dans l'ensemble de l'organisation.</li> <li>Consulter les membres et le personnel du PROE pour éclairer l'élaboration du prochain Plan stratégique du PROE.</li> <li>L'identification des priorités du Plan stratégique seront également éclairées par les tables rondes du PROE, l'examen des stratégies thématiques (par exemple, la Stratégie pour un Pacifique plus propre, le Cadre pour la conservation de la nature et les aires protégées, la Stratégie météorologique des îles du Pacifique) et les CTSPF.</li> </ul>
		<b>OO2.1.4 :</b> Au moins 85 % des projets PMIS enregistrés de la « conception aux phases de mise en œuvre » rapportés annuellement avec rétroaction à PRMG.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre l'état des phases du projet par rapport au cycle de projet saisi dans le PMIS/PIMS</li> <li>Soliciter les commentaires des directeurs de programmes, des départements et des unités de travail sur l'état de la mise en œuvre du projet avec des rapports fournis à PRMG</li> </ul>
OO2.2 Renforcement des capacités du PROE en tant qu'entité régionale de mise en œuvre (RIE) pour les mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique, en tant que canal pour d'autres mécanismes de financement de l'environnement. (OO3.4)	OO2.2.1 Augmentation du nombre de projets approuvés et en cours de mise en œuvre, y compris le passage à l'étape de la planification et le montant du financement reçu		<ul style="list-style-type: none"> <li>Entreprendre les demandes des PIC pour élaborer et soumettre des notes conceptuelles, des PPF et des plans de projet (soutien à la préparation, NAP et propositions complètes) à soumettre au GCF et à l'AF, ainsi qu'au GEF.</li> <li>Commencer la mise en œuvre des NAP des États fédérés de Micronésie et de Niue.</li> <li>Collaborer avec les entités de mise en œuvre pour travailler avec les pays insulaires du Pacifique à l'élaboration.</li> <li>Obtenir un financement pour les projets régionaux financés au titre du GEF, par ex. le projet d'économie bleue I2I du Pacifique. Et le programme One Pacific.</li> <li>Soutenir les pays insulaires du Pacifique par le biais de projets d'appui à la préparation afin d'œuvrer à la mise en place d'entités nationales d'accès direct dans le pays concerné.</li> <li>Assumer le rôle d'entité chargée de la mise en œuvre et assurer des fonctions de gestion et de supervision sur les projets approuvés.</li> <li>Surveiller la mise en œuvre, l'avancement et l'efficacité des projets approuvés. (Disponibilité opérationnelle = Niue, RMI et Nauru, FSM AF, VanKIRAP et CSL PPF)</li> </ul>

Objectifs organisationnels 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer avec d'autres AE, partenaires et organisations pour maximiser l'accès des pays insulaires du Pacifique au financement de la lutte contre le réchauffement climatique.</li> <li>Élaborer une stratégie d'engagement des donateurs pour élargir l'accès au financement au-delà des fonds verticaux existants pour le climat (GCF, AF, GEF)</li> <li>Participer activement aux forums régionaux et aux forums internationaux de partenaires de développement afin d'identifier les opportunités stratégiques et thématiques de financement des priorités nationales alignées sur le plan stratégique du PROE.</li> </ul>
	<b>OO2.2.2 :</b> Le PROE a maintenu l'accréditation auprès du GCF et de l'AF selon leur statut.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre la ré-accréditation du PROE auprès de l'AF pour qu'elle soit complétée.</li> <li>Continuer à produire des rapports comme l'exige l'AMA du GCF et les FAA</li> </ul>
	<b>OO2.2.3 :</b> Au moins 80 % des PIC avec lesquels le PROE a collaboré avec ses rôles RIE sont satisfaits des services reçus		<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer de travailler en collaboration avec les PIC à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets.</li> <li>S'efforcer d'obtenir un financement pour le projet de sécurité de l'eau AF de Kiribati, le programme One Pacific, SolCIEW et le CSL PNG.</li> </ul>
	<b>OO 2.2.4 :</b> Mise à niveau des systèmes, des politiques et des procédures liés au projet du PROE pour appuyer la fonctionnalité RIE/IE		<ul style="list-style-type: none"> <li>Avancement de la mise en œuvre de l'état de préparation du PROE qui mènera à la finalisation du manuel IE du PROE, à la révision du PRMG, à l'amélioration du processus de structure ESMS du PROE et du GRM du PROE.</li> </ul>
<b>OO2.3</b> <b>Renforcer le cadre d'apprentissage et de communication des résultats du PROE, en intégrant les performances organisationnelles et environnementales.</b>	<b>OO 2.3.0</b> Renforcement de l'apprentissage du PROE et du cadre de communication des résultats en intégrant les performances organisationnelles et environnementales en fonction d'une politique basée sur les résultats pour la mise en place de programmes	<b>OO2.3.1 :</b> Adoption et mise en œuvre du cadre d'apprentissage axé sur les résultats du PROE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à dispenser une formation interne sur l'apprentissage et la sensibilisation des agents de programme sur Logframe, le cadre de résultats, les paramètres d'indicateurs, le plan de suivi et d'évaluation, la théorie du changement, les évaluations formatives et sommatives et l'évaluation des performances.</li> <li>Organiser un atelier de suivi et d'évaluation de 3 jours dans les bureaux régionaux pour le personnel et les partenaires (Nauru, Tonga, Vanuatu, RMI et îles Salomon), y compris les rapports, dont MEL</li> <li>Élaborer des indicateurs de résultats stratégiques pour le nouveau plan stratégique.</li> </ul>
		<b>OO2.3.2 :</b> Rapport sur le plan de mise en œuvre de la performance (PIP) du PROE approuvé par les membres lors des réunions de gouvernance de haut niveau sur la base des réalisations FR/du PIP / AWPB	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonner la gestion des rapports PIP pour les réunions de gouvernance supérieure</li> <li>Faciliter l'approbation de RF/PIP/AWPB dans les réunions de gouvernance supérieure</li> <li>Assurer la budgétisation axée sur les résultats utilisée par les programmes pour assurer la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de la pratique de M&amp;E</li> <li>Développer PIP, RRF, M&amp;E Logframe et la théorie du changement, et la chaîne de résultats pour le nouveau Plan stratégique</li> </ul>
		<b>OO2.3.3 :</b> Performance de la mise en œuvre du programme PROE soutenue par les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les donateurs et les partenaires à promouvoir les cadres institutionnels du PROE (PIP, RF, AWPB)</li> <li>Élaborer des plans MERL pour le CTSPF</li> <li>Collaborer avec les organismes et les partenaires CROP à la création d'une plateforme cohérente pour l'évaluation des cadres de performance et d'autres cadres d'apprentissage.</li> <li>Réaliser des évaluations du CTSPF auprès des pays signataires du cadre</li> </ul>
		<b>OO2.3.4 :</b> Politique PROE M&E institutionnalisée au sein de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer MEL au processus de planification stratégique à l'échelle du PROE.</li> <li>Fournir des contributions techniques sur les activités MEL dans l'ensemble des programmes par le biais de projets mis en œuvre, selon les besoins.</li> <li>Mettre à l'essai des évaluations formatives internes, dans la mesure du possible, pour certains projets du PROE sélectionnés, en coordination avec les programmes.</li> </ul>

Objectifs organisationnels 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser le système PIDOC amélioré pour la mise en œuvre du renforcement des capacités en matière de rapports stratégiques et de référence par d'autres départements et/ou programmes</li> <li>Évaluer l'efficacité et l'efficience des projets sélectionnés du PROE mis en œuvre dans les États insulaires océaniens, le cas échéant.</li> <li>Suivre et rendre compte de l'intégration des indicateurs d'équité entre les sexes et d'inclusion sociale dans l'ensemble des programmes dans le cadre du processus MEL</li> <li>Évaluer et surveiller les risques d'entreprise prioritaires de la gestion de l'entreprise par rapport à l'efficacité et à l'efficience organisationnelles</li> <li>Mettre en œuvre la politique et les directives de M&amp;E en collaboration avec les programmes et les départements du PROE, les donateurs et les partenaires</li> </ul>

Objectifs organisationnels 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
003.1 <b>Atteindre un budget équilibré et durable</b>	003.1.0 Concrétisation d'un budget équilibré et viable	<p><b>003.1.1 :</b> Au minimum, un seuil de rentabilité atteint pour la performance financière annuelle</p> <p><b>003.1.2 :</b> Réserves maintenues à un niveau positif</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveiller régulièrement les flux de trésorerie et le budget de l'organisation et fournir des recommandations/conseils pertinents à la direction</li> <li>Fournir des projets financiers et des normes budgétaires en temps opportun</li> <li>Fournir des services de soutien administratif à tout le personnel et aux locataires et examiner les améliorations au besoin.</li> <li>Conseiller SLT et le personnel sur les questions financières et politiques</li> <li>Surveiller et gérer activement l'exposition aux taux de change</li> <li>Gérer les propriétés pour maintenir leurs conditions selon les normes convenues</li> <li>Fournir des services de soutien administratif à tout le personnel et aux locataires et examiner les améliorations au besoin.</li> <li>Travailler en permanence avec l'exécutif et SLT pour combler les lacunes budgétaires pour 2026-2027.</li> </ul>
003.2 <b>Gérer les fonds de manière efficace et transparente grâce à des systèmes financiers, de gestion des risques et d'audit efficaces, intégrés aux systèmes de gestion, de suivi, d'évaluation et de compte rendu des programmes.</b>	003.2.0 Fonds gérés de manière efficace et transparente grâce à des systèmes financiers, de gestion des risques et d'audit efficaces, intégrés dans systèmes de gestion, de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports relatifs aux programmes.	<p><b>003.2.1 :</b> Des risques correctement identifiés et <b>atténués</b> en utilisant une politique de gestion des risques mise à jour</p> <p><b>003.2.2 :</b> Les systèmes fiduciaires <b>assurent</b> une gestion financière précise et intégrée</p> <p><b>003.2.3 :</b> Donateurs et partenaires <b>ont avalisé</b> les rapports financiers pertinents sur les projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre et résoudre les demandes contractuelles et les problèmes juridiques</li> <li>Examen et gestion réguliers des risques</li> <li>Évaluer et surveiller en permanence les risques</li> <li>Faciliter le plan de travail d'audit interne pour atténuer les risques identifiés</li> <li>Fournir des états financiers et des données exacts et en temps opportun pour les années 2026 et 2027</li> <li>Veiller à ce qu'une opinion d'audit sans réserve soit obtenue pour les audits annuels du PROE de 2026 et de 2027</li> <li>Faciliter les audits de projet pour s'assurer que les rapports d'audit positifs sont reçus pour 2026 et 2027.</li> <li>Soutenir les exigences des donateurs en fournissant des conseils et des services de haute qualité</li> <li>Fournir des rapports financiers en temps opportun pour toutes les exigences des donateurs</li> <li>Renforcer la fonction d'audit interne – ressources, système et processus.</li> <li>Tirer parti de l'utilisation de la technologie pour automatiser le processus manuel.</li> </ul>
003.3 <b>Rechercher de nouvelles sources et formes de financement durable</b>	003.3.0 Sources de financement supplémentaires avec financement durable gérées	<p><b>003.3.1 :</b> « Politique de recouvrement des coûts » <b>mise en œuvre et utilisée efficacement</b> sur les investissements issus des engagements des donateurs</p> <p><b>003.3.2 :</b> Au moins <b>75 % des projets</b> incluaient un processus de recouvrement des coûts</p> <p><b>003.3.3 :</b> Frais d'appui au programme <b>intégrés</b> dans les budgets de projet pertinents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveiller les frais d'appui au programme et le plan de recouvrement des coûts</li> <li>Examen de la structure de financement du PROE</li> <li>Mettre en œuvre les recommandations de la Stratégie de durabilité des finances et des ressources</li> </ul>

Objectifs organisationnels 2026	PIP5 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
<b>004.1</b> <b>Améliorer les partenariats du PROE, y compris le développement d'accords mutuellement bénéfiques avec des partenaires qui ont les rôles des deux partenaires sont clairement définis et avec des résultats mesurables qui sont régulièrement entretenus</b>	<b>004.1.0</b> Renforcement des partenariats du PROE sur la base d'accords mutuellement bénéfiques avec des rôles définis pour les partenaires en vue d'une appropriation durable	<b>004.1.1:</b> Stratégie d'engagement et de mobilisation des ressources du partenariat (PERMS) du PROE, guidée par des directives et des processus opérationnels de partenariat clairs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer tous les nouveaux partenariats proposés au niveau organisationnel par PRRG conformément au PERMS approuvé.</li> <li>Finaliser la politique et les procédures de partenariat pour le PROE</li> </ul>
		<b>004.1.2:</b> Au moins 6 nouveaux partenariats ont été établis ou signés pour soutenir l'avancement des priorités environnementales contribuant aux engagements régionaux et internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Explorer et établir de nouveaux partenariats stratégiques qui contribueront aux priorités du Plan stratégique 2017-2026.</li> <li>Nouveaux partenariats établis et ententes signées.</li> </ul>
		<b>004.1.3:</b> Au moins 50 % des partenariats existants ont généré des résultats qui ajoutent de la valeur à l'atteinte des priorités stratégiques du PROE.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveiller les progrès des partenariats existants et en rendre compte, y compris les principaux résultats et les résultats obtenus.</li> <li>Explorer la poursuite du dialogue de partenariat du PROE en tant que mécanisme d'engagement des donateurs et des partenaires avec le PROE</li> </ul>
	<b>004.2.0</b> Engagements de partenariats régionaux stratégiques, y compris la collaboration internationale soutenue avec des engagements de haut niveau dans divers forums axés sur la protection et la sécurité de l'environnement dans la région du Pacifique (De 003.3)	<b>004.2.1 :</b> Au moins 4 événements stratégiques de haut niveau soutenus par le PROE en collaboration avec des partenaires clés.  <b>004.2.2 :</b> Le PROE est protégé contre les actions en justice en résolvant les cas et les actions sur recommandation, avec des conseils juridiques à la direction de tous les programmes  <b>004.2.3 :</b> Obligations contractuelles assurées avec toute partie (donateur, consultants et/ou personnel, ou tout autre partenaire), y compris les accords de pays avec le gouvernement des Samoa pour les priviléges et immunités éligibles, y compris les infractions fiscales et civiles pour tout le personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer de s'engager et de contribuer aux principaux forums du CROP conformément au mandat du PROE et à l'appui des priorités des leaders.</li> <li>Fournir des conseils juridiques suffisants au personnel et à la direction pour assurer la protection juridique dans les engagements du PROE dans l'ensemble des programmes et au sein du service.</li> <li>Veiller à ce que les obligations standard en vertu des contrats et des accords de partenariat soient maintenues dans tous les programmes lors des examens juridiques. Toute proposition de modification des conditions générales du contrat sera soigneusement examinée et négociée par le service juridique avant d'être intégrée.</li> <li>S'engager et collaborer avec des partenaires clés dans des dialogues et des forums stratégiques de haut niveau, y compris les COP des MEA, afin de promouvoir les principaux enjeux et priorités environnementaux.</li> <li>Mettre à jour les examens législatifs environnementaux publiés pour les Membres en 2018 en tant que ressource pour les pays Membres, le personnel et les utilisateurs publics.</li> </ul>

Objectifs organisationnels 2026	PIP4 2026-2027 Résultats	Indicateurs 2026-2027	Activités prioritaires 2026-2027
OO5.1 <b>Recruter et conserver des personnes qui collaborent grâce à leurs compétences et leurs connaissances à la réalisation efficace et efficiente du plan stratégique du PROE, notamment grâce à une aide technique.</b>	OO5.1.0: Le personnel recruté et retenu possède les connaissances et les compétences qui contribuent à la réalisation efficace et efficiente du plan stratégique du PROE.	OO5.1.1 a) Mise en œuvre de la politique de recrutement et de sélection b) Période de recrutement « pas plus de 6 mois » adoptée/mise en œuvre c) Taux de rétention du personnel d'au moins 70 % par an	<p>a) Mettre en œuvre la politique révisée de recrutement et de sélection et continuer à cerner les domaines à améliorer du processus, en particulier le passage à un système en ligne.</p> <p>b) Mettre en œuvre des initiatives de renforcement institutionnel</p> <p>c) Mettre en œuvre les priorités identifiées dans le Plan de main-d'œuvre, notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Planification de la succession</li> <li>Gestion des talents</li> <li>Lien vers Rémunération et autres initiatives organisationnelles abordant les questions de rotation du personnel</li> </ol>
		OO5.1.2 a) L'appui budgétaire alloué et approuvé pour la mise en œuvre de la Stratégie de gestion du personnel, y compris la rémunération, le rendement et les mouvements de l'échelle salariale. b) Au moins 70 % d'opinions positives sur les actions et les résultats ont soutenu les résolutions de la Boîte à idées, du Comité du personnel et les problèmes du personnel en général concernant les politiques, les pratiques et les méthodes de travail du personnel	<p>a) Mise en œuvre des éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Les résultats de l'Examen des rémunérations ont été approuvés, soutenant la rémunération du personnel à jour conformément au marché du recrutement concerné ;</li> <li>Des rémunérations pertinentes liées à la performance</li> <li>Mouvements et ajustements pertinents des barèmes de salaires</li> </ol> <p>b) Répondre et proposer des résolutions à partir de la Boîte à idées, des soumissions au Comité consultatif du personnel et des problèmes du personnel en général</p>
		OO5.1.3 a) Au moins 50 % des recommandations de l'Examen des rémunérations ont été mises en œuvre	<p>a) Mise en œuvre du Statut du personnel révisé et mis à jour</p> <p>b) Mise en œuvre des nouvelles politiques sur les questions relatives à :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Modalités de travail flexibles et à distance</li> <li>Rémunération du personnel</li> <li>Emploi secondaire et engagement</li> <li>Griefs</li> <li>Système de développement de la performance</li> <li>Continuer d'élaborer de nouvelles politiques au besoin</li> </ol>
OO5.2 <b>Renforcer les capacités et les compétences de nos ressources humaines à travers un développement professionnel continu au sein d'une culture professionnelle stimulante du lieu de travail.</b>	OO5.2.0: Renforcement du potentiel et des capacités en ressources humaines par la formation professionnelle continue au sein d'une culture professionnelle valorisante dans un environnement de travail stimulant (Pacifique)	<p><b>OO5.2.1</b></p> <p>a) Budget de capacité de 5 % de la masse salariale affecté aux programmes de leadership et de renforcement des capacités du personnel b) Au moins 70 % du personnel a suivi des programmes de leadership et de développement professionnel continu.</p> <p><b>OO5.2.2</b></p> <p>a) Au moins 70 % des rapports d'incidents évités de justesse sont documentés et des mesures ont été prises. b) Réduction du taux de fréquence des accidents enregistrables (formule du taux total de fréquence des accidents enregistrables = nombre d'incidents x 1 000 000 / nombre total d'heures travaillées par les employés)</p>	<p>a) Les besoins du personnel identifiés dans leurs Plans d'apprentissage et de développement sont soutenus par des programmes de Renforcement des capacités pertinents</p> <p>b) Élaborer et mettre en œuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Cadre de talent en leadership ;</li> <li>Cadre de renforcement des capacités</li> <li>Programmes de leadership et de renforcement des capacités</li> </ol> <p>a) Élaborer et mettre en œuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>HSSE et Système de gestion du bien-être</li> <li>Examen des politiques</li> <li>Système de signalement des incidents</li> <li>Système de permis de travail sécuritaire</li> <li>Système de gestion du changement</li> </ol> <p>b) Mise en œuvre de deux audits annuels des dangers et des contrôles</p>
OO5.3 <b>Construire une culture constructive, stimulante, et axée sur les résultats où travailler dans une équipe collaborative qui respecte et accorde de la Valeur aux autres représente la norme</b>	OO5.3.0 Culture axée sur les résultats a valorisé notre personnel à travers un travail d'équipe collaboratif	OO5.3.1 a) Au moins 70 % des évaluations positives dérivées de l'enquête sur la culture et l'engagement sur les actions couvrant la performance du personnel, l'éthique et l'intégrité, les communications, le travail d'équipe, les représentations et les pratiques b) Au moins 90 % du personnel est pleinement engagé dans des programmes de transformation culturelle qui reflètent un travail d'équipe collaboratif qui valorise les normes de chacun et soutient une culture inclusive et résiliente	<p>a) Mettre en œuvre, élaborer et mettre en place un plan d'action pour donner suite aux résultats et aux commentaires du sondage auprès du personnel</p> <p>b) Élaborer et mettre en œuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Cadre de compétences et de valeurs</li> <li>Programme de transformation de la culture inclusif et résilient ;</li> </ol>